



PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

1 jour

TARIF HT

500 € HT adhérent France  
Chimie Nouvelle-Aquitaine /  
650 € HT non-adhérent

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnel amené à travailler en zone à risque d'explosion permanente (Zone 0), occasionnelle (Zone 1) et de courte durée (Zone 2)
- Exploitants
- Personnel administratif
- Sous-traitants et le personnel amené à travailler dans cette zone mais qui n'opèrent pas sur des équipements certifiés ATEX (opérations d'installation, de maintenance et de réparation)

**OBJECTIFS**

- > Connaître les risques en zone ATEX
- > Prévenir le risque ATEX
- > Sensibiliser le personnel

**CONTENU DU PROGRAMME**

- > Définition d'une zone ATEX
- > LIE
- > LES
- > Point Éclair Source de chaleur BLEVE
- > La réglementation
- > Code du travail
- > Directive pour les équipements destinés à être utilisés en zones ATEX : directive 2014/34/UE
- > Directive pour la sécurité des travailleurs : directive 1999/92/CE
- > Documentation obligatoire : DRPCE
- > Identifier les zones ATEX
- > Méthodologie du classement des zones Vapeurs, gaz, brouillard
- > Poussières
- > Dimensionnement des zones Graphisme des plans
- > Le matériel des zones ATEX
- > Risque d'inflammation
- > Marquage du matériel électrique et non-électrique
- > Prévention
- > Mesures techniques Organisation
- > Formation du personnel EPI

**INTERVENANT**

Experte Santé Sécurité et Sécurité Industrielle.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Alternance de contenus théoriques et cas pratiques afin de permettre aux participants de s'approprier progressivement les outils et méthodes. Tout d'abord, l'animateur détaille les principes essentiels. Puis des exercices d'application et des études de cas illustrent ses exposés et facilitent l'appropriation des connaissances. Enfin, l'animateur termine la formation par des exercices de test. Les exercices pratiques sont élaborés en tenant compte des spécificités de l'activité professionnelle du stagiaires.

**ÉVALUATION**

Une attestation de formation sera délivrée à chaque participant, la formation devra être renouvelée tous les 3 ans.

Inscription par mail ou par téléphone ( délai minimum de 3 semaines ) → **Mathieu CHAILLOU**  
m.chailloou@acd-na.fr / 05 56 29 00 07 / 07 79 68 36 90